

Pour chaque dollar recueilli par le Musée de la mémoire vivante lors de la campagne « **Pour que la mémoire reste vivante** », le ministère de la Culture et des Communications du Québec ajoutera 2 \$ dans les fonds de dotation et de réserve du Musée.

Voici quelques exemples du **coût réel de votre don** et du montant que celui-ci rapportera au Musée.

Ce tableau est fourni à titre indicatif seulement ; il est basé sur les règles qui s'appliquent en 2016.

Votre don de	5 000 \$*	1 000 \$	500 \$	250 \$	100 \$	50 \$
Crédit d'impôt	2 614 \$	494 \$	229 \$	96,50 \$	35 \$	17,50 \$
<b>Coût réel de votre don</b>	<b>2 386 \$</b>	<b>506 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>153,50 \$</b>	<b>65 \$</b>	<b>32,50 \$</b>
Votre don rapporte au Musée	15 000 \$	3 000 \$	1 500 \$	750 \$	300 \$	150 \$

\* Pour un premier don d'importance en culture effectué avant le 31 décembre 2017, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt provincial additionnel de 25 %. Information : [www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR\\_2013-6-f-b.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2013-6-f-b.pdf)

VOTRE DON est TRÈS important : il permet d'assurer la pérennité du Musée et de préserver ainsi l'accessibilité de sa collection de témoignages et de récits de vie pour les générations futures.

Vous pourrez aussi profiter de notre programme de reconnaissance annuel.

Reconnaissance / Votre don	50 \$ - 249 \$	250 \$ - 499 \$	500 \$ - 999 \$	1 000 \$ - 4 999 \$	5 000 \$ et plus
Membre de la Corporation *	●	●	●	●	●
Reçu pour usage fiscal	●	●	●	●	●
Publication dans le rapport annuel	●	●	●	●	●
Carte(s) « Les amis du musée »		1	2	3	3
Inscription au tableau d'honneur			●	●	●
Communiqué de presse					●

\* Membre de l'assemblée générale de la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé

Pour faire votre **DON en ligne**, rendez-vous sur le site internet du Musée. [www.memoirevivante.org](http://www.memoirevivante.org)

*Pour que la mémoire reste vivante, je fais un don de:*

1000 \$  500 \$  250 \$  100 \$  50 \$  Autre \_\_\_\_\_ \$

Je désire que mon don soit déposé dans le fonds de dotation du Musée de la mémoire vivante.

\_\_\_\_\_  
Signature\*

\_\_\_\_\_  
Date

MasterCard  Visa  Chèque à l'ordre de: Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé

Numéro \_\_\_\_\_ Expiration \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
mois/année

Je désire que mon don demeure confidentiel.

\* Pour qu'un don soit déposé dans un fonds de dotation, le donateur doit l'autoriser par sa signature.

Numéro d'enregistrement d'organisme de charité : 11887 7034 RR0001

*Merci!*

Nom :	_____
Adresse :	_____ _____
Ville :	_____
Code postal :	_____
Courriel :	_____

Musée de la mémoire vivante  
710, avenue De Gaspé Ouest  
Saint-Jean-Port-Joli QC G0R 3G0  
[www.memoirevivante.org](http://www.memoirevivante.org)  
Tél. : 418 358-0518  
[information@memoirevivante.org](mailto:information@memoirevivante.org)